



## Fiche technique sur la gestion efficace des punaises de lit en milieux de soins

**La présente fiche décrit les actions impliquant le service d'hygiène à l'égard d'une élimination efficace des punaises de lit. Le service d'hygiène a la responsabilité de mener des actions qui permettent la prévention et le traitement efficace des punaises.**

<b>Vigilance et Prévention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la pratique des activités courantes en hygiène, il faut être vigilant à la présence potentielle de punaises de lit dans les salles d'attente, les bureaux de consultation, les chambres (malades et staff médical...), les buanderies, etc. et effectuer une inspection visuelle du mobilier, des appareils et du matériel susceptibles d'abriter des punaises.</li> <li>• Dans les mesures préventives, procéder à un revêtement des matelas, brancards déchirés par une matière plastique (similicuir ou autres...).</li> </ul>									
<b>Signalement et Préparation</b>	<p>En cas d'infestation par les punaises de lit, un signalement est adressé au service d'hygiène de l'établissement. La confirmation de ce signalement déclenche sans délai la préparation des locaux.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier l'insecte ; s'il s'agit de punaises de lit, un cas de punaises est alors confirmé.</li> <li>2. Isoler le local infesté, mettre une affiche « INTERDIT d'entrer et de circuler dans ce local. »</li> <li>3. Inspecter minutieusement les locaux adjacents, mettre une indication si des punaises sont trouvées.</li> <li>4. Interroger les usagers du local infesté sur leurs parcours durant les dernières 48h.</li> <li>5. Informer l'intervenant qu'il doit mettre tous les objets personnels de l'usager (literie, draps, vêtements...) dans des sacs plastiques doublés et fermés de façon étanche, et y inscrire le nom de l'usager et la désignation du local.</li> <li>6. Acheminer la literie et les objets personnels à la buanderie, les laver à l'eau chaude et/ou les mettre dans la sècheuse au cycle le plus chaud.</li> </ol> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>Mode de traitement</th> <th>Température</th> <th>Temps requis</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>lavage</b></td> <td>60 °C</td> <td>Cycle complet</td> </tr> <tr> <td><b>séchage</b></td> <td>50 °C</td> <td>30 minutes</td> </tr> </tbody> </table> <ol style="list-style-type: none"> <li>7. Mettre les fournitures jetables du matériel infesté dans des sacs plastiques fermés, doubles et étanches après leurs traitements par un produit insecticide. Les jeter dans un conteneur fermé et inaccessible.</li> <li>8. Si l'aspiration et le nettoyage à la vapeur ne peuvent être effectués immédiatement, scotcher le contour des portes ou tout autre accès potentiel aux locaux, à l'aide d'un ruban adhésif</li> <li>9. Selon le cas, le traitement chimique par un produit autorisé par le ministère de la santé peut être nécessaire.</li> <li>10. Dans le cas d'infestation de trois locaux ou plus, il faut faire appel à une société d'hygiène agréée par le ministère de la santé.</li> </ol>	Mode de traitement	Température	Temps requis	<b>lavage</b>	60 °C	Cycle complet	<b>séchage</b>	50 °C	30 minutes
Mode de traitement	Température	Temps requis								
<b>lavage</b>	60 °C	Cycle complet								
<b>séchage</b>	50 °C	30 minutes								



<b>Nettoyage</b>	<p><b><u>Traitement par aspiration</u></b></p> <p>Une intervention rapide à l'intérieur des locaux infestés, à l'aide d'un aspirateur dépourvu d'un balai mécanique et muni d'un sac jetable, comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Aspirer dans les moindres recoins les éléments suivants : plinthes, prises de courant, grilles de ventilation, tiroirs, armoires, matelas, fauteuils, etc. Pour aspirer les matelas, utiliser une brosse dure sur la surface et un suceur sur les coutures et dans les crevasses.</li><li>2. Laisser aspirer quelques secondes supplémentaires pour s'assurer que des punaises ne demeurent pas dans le boyau.</li><li>3. Retirer le sac de l'aspirateur et le jeter dans un sac de plastique double et étanche. Jeter le tout au rebut ou à l'extérieur du bâtiment, dans un conteneur fermé ou inaccessible. Nettoyer le boyau à l'eau chaude ou à la vapeur.</li></ol>
	<p><b><u>Traitement à la vapeur</u></b></p> <p>À l'aide d'une machine à vapeur appropriée, traiter minutieusement les surfaces et les recoins des éléments suivants, à l'intérieur desquels les punaises pourraient se cacher :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les plinthes et toutes les fissures.</li><li>• Les matelas et les oreillers infestés sans oublier les coutures. Si l'enveloppe du matelas ou de l'oreiller est déchirée, il est préconisé de la jeter dans un conteneur fermé ou inaccessible après leurs traitements par l'insecticide adéquat autorisé ou si possible passer à l'incinération.</li><li>• Pour le mobilier et l'équipement, ne pas oublier l'intérieur des armoires.</li></ul>
<b>Communication et Suivi</b>	<p>La phase de communication et suivi permet de déclarer la situation, de suivre les traitements, d'évaluer l'évolution</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Aviser tout le personnel susceptible de travailler dans la zone infestée, et spécifiquement l'équipe du service d'hygiène, afin de les tenir informés pour qu'ils demeurent vigilants.</li><li>2. Mettre à jour le registre des interventions, en inscrivant le nom des personnes impliquées, la date, les locaux visés ainsi que le type d'intervention.</li><li>3. Inspecter, tous les jours, les locaux qui étaient infestés et les lieux avoisinants afin de s'assurer de l'absence de punaises de lit.</li><li>4. Trois semaines après l'aspiration et le nettoyage, faire inspecter rigoureusement les lieux, par le service d'hygiène. Si la présence de punaises est constatée, faire appel à une société d'hygiène agréée par le ministère de la santé pour le traitement des locaux.</li></ol>